



Le 4 octobre 2019

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité suivant la mise à jour du 1er juillet 2019
Votre dossier : R-4095-2019 – Notre dossier : R058362 JC

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** ») a pris connaissance de la demande de TransAlta visant à retirer l'entité visée Vent New Richmond S.E.C. et l'installation de production New Richmond du registre des entités visées dans le cadre du dossier mentionné en objet. Le Coordonnateur dépose par la présente ses commentaires sur la demande de TransAlta, comme pièce HQCF-1, document 4.

Veillez agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

JOELLE CARDINAL, avocate

JC /